RESSOURCES HUMAINES INTERNATIONALES

DROIT DU TRAVAIL EN BELGIQUE 1 JOUR

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les spécificités de la gestion du personnel en Belgique
- Maîtriser les points essentiels du droit du travail local
- Comprendre les obligations de l'employeur
- Sécuriser la mobilité internationale avec ce pays

PROGRAMME

Connaître la législation du travail

- Sources du droit du travail
- Acteurs de la législation du travail
- Principales lois sociales
- Juridictions des litiges liés au travail

Comprendre les modalités de mise en place de la relation de travail

- Obligations liées au recrutement
- Types de contrat de travail, durée
- Clauses principales du contrat de travail

Savoir gérer son personnel

- Temps de travail : durée légale, heures supplémentaires
- Congés payés et jours fériés
- Relations collectives de travail : syndicats, représentation du personnel

Connaître les modalités de rupture du contrat de travail

- Types de rupture
- Licenciement individuel et collectif
- Procédures et indemnités

Savoir identifier le coût du travail

- Charges sociales salariales et patronales

EN SAVOIR PLUS

Nos participants

Tous les professionnels avec des responsabilités sur le périmètre belge. Nous accueillons régulièrement des DRH/Responsable RH, des personnes en charge de la mobilité internationale, des juristes, ou des managers qui ont ou auront des équipes à gérer sur place.

Les Plus de KARTEA

- Programme mis à jour selon les dernières actualités du pays
- Groupes limités à 8 participants
- Suivi personnalisé 2 mois à l'issue de la formation
- Egalement disponible en intra-entreprise

Durée: 1 jour

Dates 2017:

- 7 mars 2017
- 22 juin 2017
- 10 octobre 2017
- 12 décembre 2017

Lieu: Paris

Tarif: 850 € HT

Inscriptions:

Contactez-nous au 01 75 21 32 29 ou par

email: n.steffen@kartea.fr